

Consultations des bases de données du Service du patrimoine en 2014

Les statistiques de consultation des grandes bases de données documentaires accessibles grâce à Mistral enregistraient une progression spectaculaire depuis plusieurs années. Or, ces chiffres étaient biaisés puisqu'ils ne distinguaient pas les vraies interrogations des internautes du travail des moteurs de recherche, et notamment Google, aspirant systématiquement et automatiquement (souvent la nuit) l'exhaustivité des bases de données pour conforter leurs index.

La sous-direction des systèmes informatiques (SDSI) a récemment commencé à modifier les modalités d'exploitation des flux, nous permettant désormais de connaître le nombre de pages réellement consultées par les internautes. La synthèse annuelle, à partir des 15 principaux flux mensuels, indique :

Base de données	Pages vues	Total
Mérimée	5 124 593	
Mérimée via le site de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine http://www.mediathèque-patrimoine.culture.gouv.fr/	585 203	
Mérimée via le site de l'Inventaire général http://www.inventaire.culture.gouv.fr/	383 631	
Total Mérimée		6 093 427
Palissy	1 951 643	
Palissy via le site de l'Inventaire général	327 117	
Total Palissy		2 278 760
Mémoire	1 305 151	
Mémoire via le site de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine	436 157	
Total Mémoire		1 741 308
Médiathek		240 645
Total des bases du service du Patrimoine		10 354 140
Joconde		4 995 586
Leonore		3 403 136
Archim		489 303

Il s'avère que Mérimée est de loin la base de données la plus consultée, devant Joconde, la base des musées et Leonore, celle des Archives nationales (donnant accès aux dossiers nominatifs des personnes nommées ou promues dans l'Ordre de la Légion d'honneur). Les trois grandes bases du service du patrimoine, Mérimée, Palissy et Mémoire affichent plus de 10 millions de pages vues.

Il faut également noter que les consultations via des portails d'accès distincts du principal portail « architecture et patrimoine » (<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>) ne sont pas négligeables : plus de 1,7 millions de pages vues. Cela s'explique par les accès en mode expert qu'ils offrent, à l'attention des chercheurs, des professionnels du patrimoine et des utilisateurs expérimentés : le portail de la Médiathèque propose un accès ciblé aux données sur les monuments historiques, tandis que le portail de l'Inventaire général propose une exploitation très fine de l'ensemble des contenus, exploitation impossible depuis les masques d'interrogation du portail « architecture et patrimoine ».